

# SEMAINE DE LA METEOROLOGIE

*“La météorologie dans le système aéronautique  
de demain”*

*Antananarivo, (Madagascar), 16-20 juin 2014*



## Formation Qualifiante du Personnel Met

*(par ILBOUDO Goama)*

# RAPPELS

- Formation qualifiante du Personnel MET régie par la Décision N°2008/51117/ASECNA/DEXD du 21 avril 2008
- Structuration des formations qualifiantes :
  - Insertion professionnelle (nouveaux recrutés) (12 semaines)
  - Module 1 en centre (2 semaines)
  - Module 2 à l'EAMAC (4 semaines)
  - Module 3 en centre (12 semaines)
- Test de qualification au poste de travail (30 semaines après le recrutement)
- Validité des qualifications : Limitée à cinq (5) ans

# FAIBLESSES ET DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE

- Forte dépendance de l'EAMAC
- Capacité limitée de l'EAMAC
- Rythme des stages très faible (contraintes budgétaires)
- Nombre de sessions des stages qualifiants très limité
- Lenteur dans la réalisation des tests de qualification
- Le processus actuel ne prend pas en compte certains de l'évaluation des compétences recommandés par l'OMM

## Motivations :

- S'assurer de la prise en compte des exigences et recommandations de l'OMM en matière de compétences du personnel de météorologie aéronautique;
- S'assurer de la prise en compte des recommandations de l'OMM relatives à l'évaluation de ces compétences MET;
- Optimiser le temps mis par un agent avant d'obtenir sa qualification ;
- Rendre plus souple le processus de la formation qualifiante.

# TEXTES REVISES

- [TC.10-2.2.3-FQM-01-A](#) Formation Qualifiante du Personnel de Météorologie Aéronautique dans les Etats Membres de l'ASECNA
- [TC.10-2.2.3-SMO-01-A](#) Formation Qualifiante du Personnel Observateur Met de l'ASECNA

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Ingénieurs MTO et TSM nouvellement recrutés

### En deux (2) modules :

#### – Module d'Intégration professionnelle (MIP)

- **Durée** : Trois mois (3), renouvelable une fois pour une durée d'un mois.
- **Objectifs** : se familiariser avec l'environnement professionnel, l'organisation du travail et les contraintes de l'exploitation, acquérir des connaissances sur les procédures de travail, des savoir-faire, des savoir- être, connaître ses interfaces.

#### – Module de Stage Pratique en centre (MSP)

- **Durée** : Trois (3) mois
- **Objectifs** : appliquer les connaissances et procédure de travail en situation réelle et gérer les situations météorologiques relevant de sa responsabilité.
- **Mise en œuvre** : Dans un centre de météorologie aéronautique. **Le** stagiaire travaille en double avec un agent déjà qualifié au même poste de travail et sous la supervision d'un instructeur Met.

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Ingénieurs MTO et TSM exerçant sans qualification

### En un Module : Formation alternée de deux (2) mois en centre

- **Objectifs** : Rafraîchir et mettre à niveau les connaissances des stagiaires sur les changements majeurs intervenus dans l'exploitation météorologique.
- **Contenu** : comprendra les changements affectant la gestion du poste de travail de prévision/protection et/ou de VMA y compris les compétences dites critiques pour le poste.
- **Fin du stage** : rapport de fin de stage /rapports des évaluations établis et transmis à la Direction de l'Exploitation Technique dans les délais prescrits.

# VALIDITE DES QUALIFICATIONS

## ▪ **Validité des qualifications**

Les qualifications sont valables à compter de **la date de réussite** du candidat aux tests de qualification au poste de travail opérationnel.

## ▪ **Cas de cessation de validité d'une qualification**

- La qualification Prévisionniste en météorologie aéronautique et/ou Veilleur Météorologique d'Aérodrome cesse d'être valide dans l'un ou l'autre des cas suivants :
- Cessation d'exercer pendant au moins six (6) mois ;
- Le titulaire d'une qualification ne répond plus aux critères de compétences requises suite à un contrôle de compétences.



# RENOUVELLEMENT & MAINTIEN DES QUALIFICATIONS

## ▪ **Renouvellement de la Qualification**

- En cas de cessation de validité d'une ou des qualifications, le titulaire doit les renouveler afin de pouvoir continuer à exercer à son de poste de travail.
- Le renouvellement de la qualification d'un titulaire s'effectue par une formation alternée de deux (2) mois en centre

## ▪ **Maintien de qualification**

Le maintien de qualification s'adresse aux agents qui auraient momentanément cessé d'exercer pendant une période de plus d'un (1) mois mais inférieure à six (6) mois. Le maintien de qualification est assuré par :

- Un stage de rafraîchissement qui consiste au suivi de l'agent au poste par un Instructeur Met durant les cinq (5) premières vacances de services de quarts successifs.
- L'auto-formation.

# STAGES OBLIGATOIRES LIES AUX QUALIFICATIONS

- Après trois (3) années d'exercice continu au poste :
  - un stage obligatoire en "Prévision /Protection météorologique aéronautique" pour les prévisionnistes;
  - un stage obligatoire en VMA pour les veilleurs MET d'aérodrome.

**Mode de formation :** en ligne et/ou en présentiel en centre, ou dans une école

- Un autre stage de perfectionnement ou de mise à niveau sur site d'intérêt pour l'exploitation MET une fois par an

# CONTRÔLE DE COMPÉTENCES

- **Contrôle local de compétences niveau 1**

Ce type de contrôle est assuré par l'encadrement local à partir du suivi et du contrôle au quotidien du travail effectué par l'agent à son poste de travail.

- **Le Contrôle de compétences niveau 2**

Ce type de contrôle est planifié et opéré par la Direction de l'Exploitation Technique en coordination avec l'encadrement local.

- Les résultats de ces contrôles sont versés dans la planification des formations de mise à niveau, de maintien de qualification et de perfectionnement.

# DISPOSITIONS TRANSITOIRES

S'appliquent aux :

- prévisionnistes titulaires de certificats de qualification à durée limitée arrivant à expiration ;
- Veilleurs météorologiques d'aérodrome titulaires de certificats de qualification à durée limitée arrivant à expiration.

Mise en œuvre : renouvellement de qualification par des formations alternées d'une durée de deux (2) mois en centre.

# QUALIFICATION DU PERSONNEL OBSERVATEUR

Régie par les Textes relatifs à la Formation du Personnel Observateur Met dans les Etats Membres de l'ASECNA (Réf. TC.10-2.2-FQO-01-A)

**Structuration de la formation** : Selon le même canevas que pour les prévisionnistes et les veilleurs Met d'Aérodrome

## SUITE A DONNER

- a) Les Chargés des Services MET de s'assurer que les textes relatifs à la formation qualifiante du personnel météorologiques sont compris des acteurs concernés et appliqués
- b) Intégrer dans les prévisions budgétaires de l'année n+1, les activités de formation sur site prescrites par les textes de formation qualifiante.

# FORMATION QUALIFIANTE DU PERSONNEL Met

**Comments**

**Questions ?**

**Contributions**